

Impacts du manque d'eau sur les milieux aquatiques et la biodiversité

Affectation :	DAPP / DSOD / Service de l'observation et de la surveillance
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité du chef de service de l'observation et de la surveillance
Résidence administrative :	Vincennes (94300)
Conditions du stage :	Stage de 4 à 6 mois (période de mars à octobre)

DESCRIPTION DU STAGE

Contexte :

Les impacts du déficit hydrique sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques sont spécifiques à chaque contexte mais on constate globalement cinq conséquences possibles :

- la fragmentation des milieux aquatiques (ou la rupture de la continuité écologique) ;
- l'élévation de la température ;
- la modification de la qualité physico-chimique de l'eau ;
- la modification de la végétation aquatique ;
- l'assèchement des linéaires en cas de déficit extrême ;

Au-delà des impacts sur le fonctionnement des écosystèmes, le déficit hydrique revêt des enjeux socio-économiques importants. En France, les rivières sont la première source d'approvisionnement en eau pour l'irrigation, l'énergie ou l'industrie par exemples, elles sont également utilisées pour la navigation ou pour des activités récréatives.

L'Agence française pour la biodiversité (AFB) a pour rôle d'évaluer l'état et les usages des écosystèmes aquatiques et des ressources en eau. Elle agit en tant qu'opérateur de la production de données et appui technique pour la conception des programmes de surveillance auprès de la direction de l'eau et de la biodiversité du Ministère de la transition écologique et solidaire et au sein des secrétariats techniques de bassin avec ses directions inter-régionales sur ces thématiques, et en particulier en métropole dans le champ de l'hydrologie.

L'agence intervient notamment dans les suivis hydrologiques par la mise en œuvre du protocole Onde (<https://onde.eaufrance.fr/>). Ce réseau national de référence auprès des pouvoirs publics pour la gestion de la sécheresse constitue un des outils listés dans la circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse.

A ce titre, les données Onde ainsi que certains faits marquants concernant les observations sur les milieux aquatiques directement en lien avec les conditions hydroclimatiques, sont présentés par les agents de l'AFB lors des instances de suivi de la sécheresse (nationales et locales). Les préfets peuvent prendre des mesures de suspension provisoire des usages de l'eau lors des épisodes de sécheresse. Afin de répondre au mieux aux questions formulées lors de ces instances, il convient :

- de doter les agents de l'AFB des **éléments scientifiques solides** sur les impacts du manque d'eau sur les milieux aquatiques et la biodiversité pour asseoir techniquement les décisions,
- **d'évaluer les perceptions sociaux-économique** sur cette thématique afin d'identifier les leviers d'actions les plus pertinents pour mobiliser au mieux les parties prenantes et convaincre l'auditoire.

Mission :

Construire un kit technique à destination des agents des services territoriaux (ST) de l'AFB concernant les impacts du manque d'eau sur les milieux aquatiques et la biodiversité, et pré-identifier des outils de sensibilisation des partenaires externes sur ces sujets.

Activités principales :

- Identifier les attentes et besoins des ST de l'AFB au travers d'une enquête et de rencontres en régions (spécificités territoriales, enjeux locaux, exemples rencontrés, perception sociaux-économiques des assecs, etc.)
- Rassembler et synthétiser les articles scientifiques de référence relatifs au manque d'eau sur les milieux aquatiques et la biodiversité
- Construire et proposer des supports à destination des ST de l'AFB (ex. fiches techniques par type d'impact, arguments scientifiques affûtés, support de présentation type, etc.)

Validation faite par :	
Date :	

RELATIONS LIEES AU STAGE

Relations internes :

L'équipe projet AFB

L'ensemble des directions métiers du pôle de Vincennes et de la DICOM.

Les ingénieurs et techniciens en directions régionales et les services départementaux de l'AFB

Relations externes :

Partenaires institutionnels : Ministère de la Transition écologique et solidaire, services de l'État en régions et départements

Partenaires scientifiques et techniques : organismes de recherche, bureaux d'études

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Connaissance du fonctionnement des écosystèmes aquatiques
- Connaissance des acteurs impliqués dans la surveillance des rivières
- Connaissance des politiques publiques
- Connaissance de l'anglais technique

Savoir-faire opérationnel :

- Aptitude au travail en réseau
- Capacité à collecter et synthétiser l'information scientifique
- Aptitude à la rédaction de contenus communiquants
- Maîtrise des outils informatiques bureautiques

Savoir-être professionnel :

- Autonome
- Rigoureux
- Méthodique

PROFIL RECHERCHE

- Niveau MASTER 2

PERSONNE A CONTACTER

- celine.nowak@afbiodiversite.fr

Validation faite par :

Date :